



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 30 MARS 2023

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

Délibération n° 16 - Budget annexe bowling de CHATEAUBRIANT - Compte de Gestion 2022

Le trente mars 2023, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le vingt-quatre mars 2023, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAULT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAULT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, Mme JARRET, Mme BOURDAIS, M. LE MOEL, M. KESKIN, Mme DEGRE, M. SINENBERG, M. BEASSE, Mme CHAUVIN, Mme HEBERT, Mme RICHET, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

Mme GALLAND-PLUMEJAULT a donné procuration à Mme PALIERNE

M. GICQUEL a donné procuration à M. BOISSEAU

M. TRIMAUD a donné procuration à Mme CIRON

M. EMERIAU a donné procuration à Mme BOMBRAY

Mme PAYET a donné procuration à M. NOMARI

Secrétaire de séance : Mme HEBERT

Objet : Budget annexe bowling de CHATEAUBRIANT - Compte de Gestion 2022

EXPOSÉ

Le Compte de Gestion 2022 du budget annexe Bowling, dressé par la responsable du Service de Gestion Comptable (SGC), fait apparaître les résultats de clôture suivants :

- Section d'investissement : + 13 663.00 €
- Section de fonctionnement : + 8 594.00 €

ce qui est conforme au Compte Administratif 2022 du budget annexe bowling.

Il vous est demandé, en conséquence, de bien vouloir approuver le Compte de Gestion 2022 du budget annexe bowling du SGC.

DÉCISION

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'approuver le Compte de Gestion 2022 du budget annexe bowling du SGC.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant
A l'Hôtel de Ville, le 30 mars 2023

La secrétaire de séance,

Ilona HEBERT

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20230406-6-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-04-2023

Publication le : 06-04-2023

Le Maire,



Alain HUNAUT

Le Maire,
Alain HUNAUT

